

0851560J
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE ALEXANDRE SOLJENITSYNE
2 IMPASSE GUTENBERG
85190 AIZENAY
Tel : 0228150648

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Organisation du temps scolaire

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 77
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration

Convoqué le : 05/05/2021

Réuni le : 17/05/2021

Sous la présidence de : Franck Robin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-2, R.421-9, R.421-20, R.421-41, R.421-44, R.421-55 et D.421-137

- l'avis de la commission permanente du 02/02/2021

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'organisation du temps scolaire.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

PROJET ETABLISSEMENT :

Le principal rappelle que l'ensemble des personnels a été mobilisé le mercredi 27 janvier 2021 pour un temps de réflexion pédagogique partagé autour de quatre problématiques.

A partir de la synthèse du compte-rendu de chaque groupe de travail, trois axes prioritaires ont pu être dégagés pour le futur projet d'établissement :

Axe 1 : Accompagner la réussite de chaque élève.

Axe 2 : Construire une dynamique autour des parcours éducatifs.

Axe 3 : Développer une culture commune à l'établissement.

Afin de préciser chaque axe prioritaire, le Principal indique qu'il souhaiterait réunir tous les membres de la communauté éducative durant une journée banalisée de travail.

Les conditions sanitaires actuelles ne nous permettant de réunir que des groupes limités en nombre, il propose que cette journée banalisée soit programmée entre la rentrée et les vacances de la Toussaint, selon les conditions sanitaires en vigueur à cette période.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0